



Compte rendu du CHSCT du 5 juin 2018

Le CHSCT de l'Aude s'est réuni le 05 juin 2018 à la cité de Carcassonne. **Une fois de plus nous n'avons pu aborder tous les points figurants à l'ordre du jour** celui-ci étant une fois de plus très chargé. Une seconde réunion aura lieu le 03 Juillet 2018 afin de le mener à son terme.

La réunion a débuté par une visio conférence avec la DIRCOFI de Toulouse afin d'aborder le **DUERP** et le **PAP** des agents affectés dans L'Aude. Nous avons demandé à ce que le représentant de ce service participe au CHSCT, mais devant les difficultés de cette personne à être présente, l'option de la vidéo conférence a été retenue, ce qui nous a permis d'échanger ainsi que de prendre certaines décisions (participations aux stages et formation etc.). Cette option que nous souhaitons voir renouveler, nous semble être une bonne solution pour pallier aux difficultés de ce service à être présent lors de nos réunions.

Le **docteur Arzens** nous a présenté pour la dernière fois son rapport annuel. **Partant à la retraite en octobre**, elle ne sera effectivement plus là à compter de la fin du mois de juin. Pour le moment nous ne savons pas si elle sera remplacée ! La direction nous assure être à la recherche d'une personne pour lui succéder tout en admettant que ce sera sans doute difficile à obtenir dans un délai court. Pour les cas d'urgence, la solution retenue sera de pouvoir solliciter le médecin de prévention des P.O.

Pour ce qui est du compte rendu, il faut noter une forte augmentation à la fois des **fiches de signalements** (qui ont triplé en 3 ans) et des signaux de mal être au travail. **Le manque de personnel dans les bureaux entraînant une forte augmentation des charges** et des pressions de la part des chefs de services ainsi que les restructurations / manque de formation y sont pour beaucoup. Pour ces raisons nous redoutons une forte explosion des risques Psycho sociaux dans les années à venir.

Une nouvelle fois **la création d'un groupe de travail portant sur les problématiques des restructurations**, des charges et de la pression qui en découle a été évoqué et devrait être organisé sans doute en septembre prochain.

Nous avons ensuite étudié le **rapport de visite de la cité administrative** effectué par l'inspecteur chargé de la santé et de la sécurité au travail. Ce rapport est volumineux (60 pages), exhaustif, très détaillé et met en avant beaucoup des défauts présents sur le site et qu'il faudra corriger le plus tôt possible. Ils concernent entre autres la conformité des installations électriques, les risques d'incendie, de chutes etc. La problématique de la chaufferie a également été abordée : la cuve de stockage de mazout est en très mauvais état et induit un risque important de fuite (pollution).

Nous notons que la demande de remplacement de cette cuve a fait l'objet d'un dossier particulièrement détaillé et insistant sur l'urgence de l'opération ; mais que pour le moment faute de crédit, le projet est toujours reporté.

De plus l'ascenseur n'est toujours pas réparé.

Il a été une nouvelle fois évoqué l'obtention d'un crédit réhabilitation des cités administratives, mais les décisions ne sont toujours pas connues. Si la cité administrative est retenue, cela entraînera des travaux importants durant une longue période pendant laquelle les personnels seront sur place.

Pour ce qui est du **budget**, la discussion a peu duré. En effet la quasi totalité de celui-ci est engagé dans des actions visant à améliorer les conditions de travail et la sécurité. Concernant **la climatisation de Castelnaudary**, les travaux sont en cours et devraient se terminer avant la fin du mois. A noter de nouveaux épisodes cette fois d'inondation (!) à Castel (consultez le registre CHS-CT sur Ulysse Aude pour en savoir plus). Quant **aux sanitaires de Carcassonne**, les travaux se feraient en juillet.

La séance s'est terminée vers 17h15 et la **date du 03/07/2018** a été retenue pour terminer la suite des points à l'ordre du jour. Nous regrettons cependant cette date où seront examinés des points tels que risques professionnels, accidents de service et fiches de signalement après le départ du docteur Arzens.

courriel : cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr

Si vous voulez continuer à lire des compte-rendus d'élus CGT, n'oubliez pas de voter fin novembre !

Notre site local sur Ulysse local dans « vie pratique », « orga syndicales de l'Aude », « site local CGT ».

Ce compte rendu n'est pas exhaustif, prenez l'attache de vos élus si vous voulez en savoir plus.

[Les élus de la CGT Finances Publiques Aude.](#)